

Jean-Yves Guillaumin
Président de l'APLAES,
Association des Professeurs de Langues Anciennes
de l'Enseignement Supérieur
guillaumin@aricia.fr

Le 9 janvier 2012

Monsieur le Ministre
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

L'APLAES, qui regroupe 400 adhérents, c'est-à-dire la quasi-totalité des professeurs de Langues anciennes dans l'Enseignement supérieur, veut promouvoir ces disciplines fondatrices et indispensables, et accorde donc beaucoup d'attention aux situations locales et à leurs évolutions. À plusieurs reprises depuis quelques années, notre Association a eu à déplorer la suppression de filières de Lettres classiques dans différentes universités. Mais voici que, simultanément, des collègues nous informent, en ces premiers jours de janvier, de pareilles menaces qui semblent en voie de se concrétiser dans leur propre établissement.

Il est à croire que cela s'inscrit dans une perspective strictement « gestionnaire » dont nous constatons malheureusement le développement continu en bien des endroits, et pas seulement en ce qui concerne nos disciplines. De plus en plus, des responsables sont conduits à privilégier une certaine conception de la « rentabilité », au détriment des valeurs fondamentales et traditionnelles de l'Université et spécialement de l'Université française. Nous sommes certes conscients que la tâche des administrateurs n'est pas facile, et bien informés par ailleurs du pouvoir de décision détenu par les Présidents, auxquels nous ne manquons pas de nous adresser pour leur représenter notre façon de penser.

La propension à supprimer tout ce qu'il y a de culturel dans une Université, sous prétexte d'effectifs étudiants peu nombreux, nous paraît relever d'un raisonnement à courte vue. Nous ne saurions nous résoudre à la substitution de critères purement quantitatifs à ceux du rayonnement et de l'approfondissement de la recherche scientifique et de ses implications dans l'enseignement.

Si donc les établissements universitaires ont actuellement pleine responsabilité pour définir, sous l'autorité de leurs présidents, leurs priorités d'enseignement et de recherche, nous estimons qu'il y a aussi une responsabilité du politique, qui consiste à rappeler à la communauté universitaire la prééminence en soi de certaines valeurs culturelles, et à empêcher que ne disparaissent des pans entiers de l'exercice de l'activité universitaire française. Les études de latin et de grec ont depuis longtemps fait paraître dans notre pays de grands savants dont le rayonnement a contribué au prestige intellectuel et scientifique de la France ; leur mémoire est régulièrement honorée et louée. La recherche française, en matière d'Antiquité, est toujours présente, appréciée et honorée en contexte international, grâce aux publications qu'elle assure et aux colloques qu'elle organise, ou auxquels elle participe. Il n'est pas possible de tolérer le lent étouffement de ce secteur de la recherche et de

l'enseignement dans l'Université, sous peine de mettre en péril non seulement son renouvellement, mais même sa permanence. Par ailleurs, nous pensons constitutive de la mission de service public des Universités la nécessité que celles-ci offrent, dans le cadre de la proximité régionale, les meilleures formations aux étudiants qui ne pourront aller les suivre ailleurs.

Nous souhaiterions donc de votre part, Monsieur le Ministre, une initiative en direction des Présidents d'Université, pour leur rappeler ces données et soutenir l'enseignement et la recherche en Langues anciennes, chose à laquelle nous vous pensons attaché autant que nous le sommes nous-mêmes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.